

**AVIS PUBLIC**

**DÉROGATION MINEURE**

**AVIS** est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 14 octobre 2014 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant les numéros 10551 et 10553, Grande Allée, lequel est érigé sur le lot 1996369 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait la construction en cour avant d'une piscine creusée, laquelle sera implantée partiellement devant une partie du plan de façade situé en retrait de plus de 16 mètres du plan de façade principal de la résidence, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-1576

**DONNÉ** à Montréal, ce vingt-quatrième jour de septembre deux mille quatorze.

Chantal Châteauvert  
Secrétaire d'arrondissement